



Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire en Île-de-France

SPÉCIAL ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

LEVIERS POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE

L'économie circulaire est un secteur en forte croissance et à fort potentiel. Son développement peut cependant être accompagné et favorisé par des politiques locales pour maximiser l'impact en termes d'emploi et de réduction de notre empreinte environnementale. En Île-de-France, notamment, des freins peuvent en particulier être levés.

L'accès au foncier constitue un enjeu important pour les structures de l'économie circulaire, qui ont généralement besoin d'espace pour mener leur activité. La rareté et le prix des terrains et des locaux adaptés dans la région appellent une intervention des acteurs publics pour faciliter le développement des structures et augmenter leur capacité à répondre aux besoins du marché. L'accès à des financements permettant la création de nouvelles structures est encore difficile, notamment quand il s'agit de financer des dépenses de fonctionnement.

De nombreuses institutions publiques ont adopté des démarches visant à favoriser le développement de l'économie circulaire. La région Île-de-France a lancé la réflexion autour d'un plan d'action en faveur de l'économie circulaire, la mairie de Paris a élaboré un livre blanc et a voté un plan pour l'économie circulaire en juin 2017 et la métropole du Grand Paris a signé une convention partenariale avec l'Institut de l'économie circulaire.

La définition d'objectifs chiffrés de développement du secteur au niveau régional permettrait de mieux déployer les moyens sur le territoire.



©Aptima

LES OPPORTUNITÉS RÉGIONALES POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le réemploi et la réutilisation

Le traitement des déchets représente une dépense de 1,2 milliard d'euros en Île-de-France, dépense qui, de plus, augmente de 5% tous les ans. Le développement des projets des acteurs de l'ESS permettrait à la fois de réduire cette dépense, de diminuer l'impact sur l'environnement tout en s'engageant dans un modèle intensif d'emploi.

10 000 tonnes traitées dans une ressourcerie / recyclerie pourraient créer 850 ETP, contre 31 dans un centre de tri municipal, 3 dans une usine d'incinération, 1 dans un centre d'enfouissement). Ce schéma offre de surcroît l'avantage de mobiliser les citoyens pour les changements de comportements.

Les circuits courts alimentaires

Le développement des circuits courts vise à réduire la distance entre les

consommateurs et les producteurs, en particulier de denrées alimentaires. Ils limitent le nombre d'intermédiaires, pour répondre à une demande locale. Ils constituent un gisement important d'emplois, dans la production de fruits et légumes comme dans la transformation et l'acheminement. Dans ce secteur, la mise en valeur de l'ESS va de pair avec une revalorisation des métiers agricoles autour d'activités économiques porteuses de sens et ancrées sur les territoires. Les AMAP en sont des actrices importantes.

L'économie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité désigne la démarche qui consiste à vendre l'usage d'un bien plutôt que le bien lui-même. Plusieurs initiatives, publiques (Autolib, Velib) ou privées (Uber, Blablacar) se sont développées ces der-

nières an nées. Les entreprises de l'ESS sont peu présentes dans ce secteur du fait de la concurrence extrême, fruit de l'absence de régulation. Elles pourraient cependant profiter des mouvements en cours rééquilibrant les rapports entre les prestataires individuels et les plateformes de mise en relation (comme en témoigne l'émergence récente de coopératives de livreurs à vélo par exemple). D'autre part, des initiatives visent à faire converger les valeurs de l'ESS avec celles qui caractérisent les «Communs», concept et mouvement en plein développement.

L'écoconstruction

La fabrication d'éco-matériaux de construction, davantage respectueux des ressources (respect des critères de «renouvelabilité» des matériaux) et le réemploi et le recyclage des déchets de chantier constituent des enjeux importants. Le secteur du bâtiment produit à lui seul 75% des déchets en Île-de-France. L'ESS est déjà présente dans ce secteur (les structures d'insertion par l'activité économique notamment). Il pourrait tirer profit des nombreux chantiers prévus dans la région dans les prochaines années, à commencer par ceux du Grand Paris express.

L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRÉCURSEUR

L'engagement des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) dans l'économie circulaire est ancien et, à bien des titres, précurseur. La prise de conscience des enjeux de la transition écologique par les acteurs institutionnels et les citoyens amplifie son développement. Dans sa dernière synthèse thématique de novembre 2017¹, la Direccte Île-de-France relève «l'essor remarquable» du secteur collecte-tri-recyclage dans les structures de l'IAE franciliennes. Le taux de progressions des heures d'activité sur ce secteur serait en effet de 112% entre 2010 et 2015. Les SIAE jouent un rôle important dans l'économie circulaire relevant de l'ESS. En Île-de-France, ce sont plus de 80 d'entre elles qui sont positionnées sur des activités liées à ce champ. De plus, 18% des entreprises du recyclage de la région sont des entreprises d'insertion (EI) ou des ateliers chantiers d'Insertion (ACI)².



© Lemond Aid

ZOOM SUR LES RESSOURCERIES/RECYCLERIES

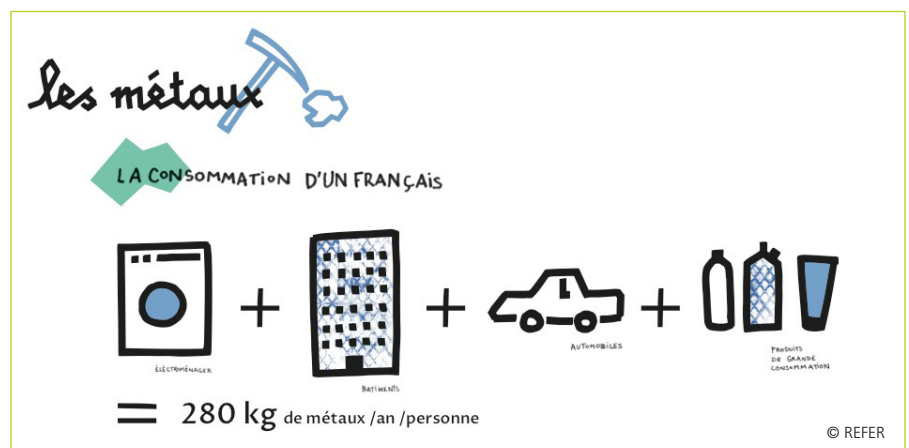
Les ressourceries et les recycleries œuvrent à la réutilisation, au réemploi, et au recyclage des produits. Les premières collectent tous types d'objets, les secondes sélectionnent certains types de matériaux et produits. Toutes deux ont pour mission de valoriser les produits par le tri, le nettoyage, la réparation, la redistribution ou, quand le réemploi n'est pas possible, par le recyclage. Elles sensibilisent le public et les entreprises au changement de comportements sur la production des déchets. Les ressourceries sont labellisées au niveau national et accompagnées au niveau régional en Île-de-France par le Refer.

Le Refer regroupe 31 ressourceries et recycleries franciliennes, qui collectent chaque année plus de 5 000 tonnes de déchets (dont près de 95% sont réemployés ou recyclés) et emploient plus

de 700 personnes. Ces associations s'appuient sur la mobilisation locale (autant de bénévoles que de salariés). Leur réseau permet d'accompagner le développement de nouvelles initiatives sur les territoires, en favorisant l'interface entre les associations porteuses de projet et les collectivités.

L'Observatoire régional de l'ESS

Pilote de l'observatoire régional de l'ESS, la Cress Île-de-France regroupe et représente les acteurs de l'ESS. En lien avec la mission de l'observatoire, la Cress accompagne les dynamiques liées à l'économie circulaire et fournit des données permettant de soutenir les projets et d'appuyer les politiques publiques mises en place sur ces thématiques.

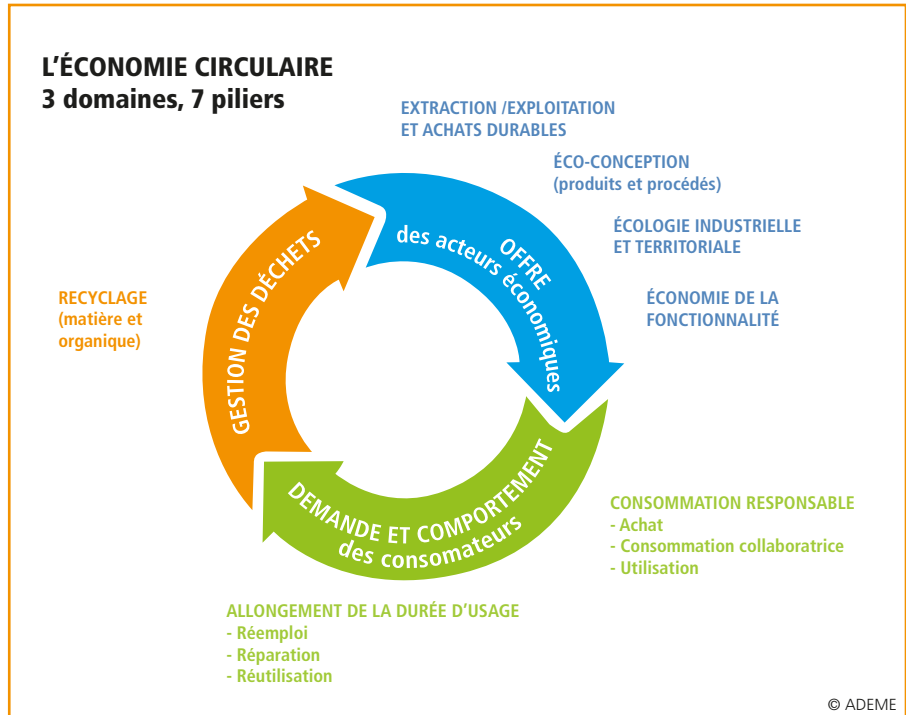
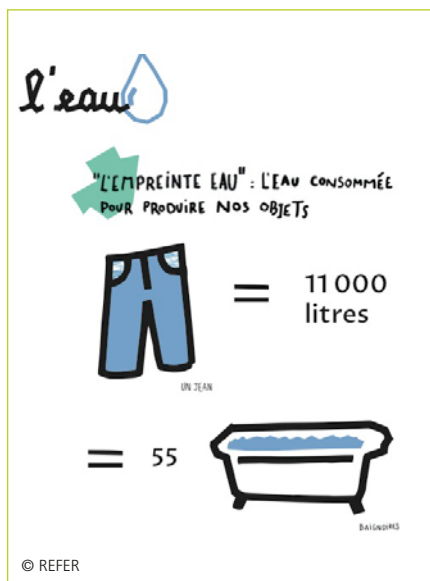


QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire est un modèle économique consistant à tirer le meilleur parti des ressources sur l'ensemble du cycle économique, de la conception du produit à son recyclage, en adoptant une démarche visant à éduquer les consommateurs et allonger la durée de vie des produits. Elle s'oppose en cela à l'économie dite « linéaire », dans laquelle un bien est produit, consommé puis détruit lorsqu'il devient un déchet.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GISEMENT DE RESSOURCES ET DE RICHESSES

En Europe, le recyclage des matériaux et la revalorisation énergétique des déchets n'exploitent que 5% de la valeur initiale des matières premières³. Une voiture est garée 92% du temps, 31% des aliments sont gaspillés, et les bureaux sont exploités seulement 35 à 50% en moyenne⁴. L'ADEME estime qu'une réduction de 17% de la consommation de ressources par le renforcement de l'efficacité de l'usage générerait entre 200 000 et 400 000 emplois en France. Le Club de Rome⁵ estime que l'économie circulaire pourrait générer 500 000 emplois et une augmentation de 2,5% du PIB en France d'ici 2030.



L'ESS, UN MOTEUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'ESS présente des caractéristiques particulières qui la positionnent comme un acteur incontournable de l'économie circulaire. La démarche demande en effet d'intervenir à des niveaux divers, sur lesquels l'économie privée hors ESS peine à s'implanter ou ne souhaite pas le faire. L'économie circulaire suppose par exemple d'associer et de mobiliser les citoyens localement. De même, le secteur requiert des innovations constantes qui sont facteurs de risques économiques, ce qui décourage les acteurs de l'économie classique. En revanche, des secteurs dont la rentabilité est certaine et en forte croissance (comme la vente de biens d'occasion) comportent une présence forte des entreprises classiques.

Selon l'Ademe⁶, les entreprises de l'ESS en France génèrent 370 millions d'euros de chiffre d'affaires dans le secteur de l'économie circulaire en 2017 (soit une progression constante de 21% tous les deux ans depuis 2010). Ce sont 209 000 tonnes de biens vendus et donnés au titre du réemploi et de la réutilisation (augmentation de 14% depuis 2014) et 21 000 équivalents temps plein (ETP). Il est par ailleurs difficile de chiffrer et de mesurer les externalités positives

importantes générées par les démarches plus globales et ancrées localement des acteurs de l'ESS.

- 1- Direccte, synthèse thématique n°77 – novembre 2017, *La Dynamique de l'insertion par l'activité économique : les évolutions entre 2010 et 2015*.
 - 2 - Grafie, *Les Métiers des salariés du recyclage dans les structures d'insertion*, 2017.
 - 3- Fondation Ellen MacArthur, *Vers une Économie circulaire : arguments économiques pour une transition accélérée*, mai 2016.
 - 4- Fondation Ellen MacArthur, SUN, McKinsey & co. *L'Économie circulaire, pour une croissance compétitive*, juin 2015.
 - 5- <http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/entreprise/ess/economie-circulaire-potentiel-500-000-emplois-en-france>
 - 6- Ademe, *Panorama de la deuxième vie des produits en France – Actualisation 2017*.
- Les sigles
Grafie : groupement régional des acteurs franciliens de l'insertion par l'activité
Refer : réseau francilien des acteurs du réemploi
<http://www.reemploi-idf.org>

Références et sources

Ce travail est basé sur plusieurs études relatives à l'économie circulaire : Club de Rome, Fondation Ellen MacArthur, Ademe, Direccte Île-de-France. Il s'appuie également sur les retours des acteurs impliqués sur ces questions : Refer, Grafie, les Canaux.